



École doctorale Économie-Gestion de Montpellier (EDEG)

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. École doctorale Économie-Gestion de Montpellier (EDEG). 2010, Université Montpellier 1 - UM1, Université Montpellier 2, Université Paul-Valéry Montpellier 3, Montpellier SupAgro. hceres-02035698

HAL Id: hceres-02035698

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035698>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n°231
« Economie-Gestion »
de l'Université de Montpellier 1



2010

Membres du comité d'évaluation

Président :

M. Olivier BEAUMAIS, Université de Rouen

Experts :

M. Dominique TORRE, Université de Nice

M. Jean-Claude RICCI, Université Aix Marseille 3

M. Etienne VERGES, Université Grenoble 2

Déléguée scientifique de l'AERES :

Mme Nadine MASSARD

Contexte général

L'école doctorale 231, Economie-Gestion, apporte une contribution claire à la formation doctorale proposée par les Universités Montpellier 1, Montpellier 2 et Montpellier 3 dont la fusion, portée par le PRES récemment créé, devrait conduire à la création de l'Université Montpellier Sud de France. L'école SupAgro Montpellier demande un renouvellement de sa co-accréditation, tandis que le groupe Sup de Co Montpellier demande à être associé à l'école doctorale 231.

L'adossement recherche a fait l'objet de gros efforts de restructuration, tant dans le domaine des sciences économiques que dans le domaine des sciences de gestion. Partant d'une situation comportant six laboratoires, la préparation du prochain quadriennal a conduit au regroupement de l'activité scientifique principalement autour de trois équipes : le LAMETA (UMR CNRS, INRA, Université Montpellier 1, SupAgro Montpellier), l'équipe MOISA (UMR SupAgro, INRA, CIRAD, IAMM), et Montpellier Recherche Management (EA, Université Montpellier 1, Montpellier 2, Montpellier 3, Sup de Co). Trois laboratoires pluridisciplinaires apportent ponctuellement la contribution d'économistes.

Avis condensé

● Avis global :

L'ED 231 repose sur une organisation de qualité, qui implique tant les doctorants que les laboratoires dans les décisions prises. Le dossier, d'une grande clarté, fait apparaître des procédures d'attribution des financements de thèse bien menées en association fine avec les laboratoires ainsi qu'une offre remarquable de formation spécifique à l'école doctorale économie-gestion. Le suivi des thèses et des doctorants est aussi fortement structuré à travers la mise en place de commissions et de comités de thèse. Au niveau du laboratoire, la commission des thèses examine l'adéquation des demandes d'inscription en thèse avec les orientations scientifiques du laboratoire. La commission donne également un avis sur la réinscription des doctorants. La mise en place de comités de thèse est encouragée par l'école doctorale et vient en appui au travail d'encadrant du directeur de thèse (présentation de l'avancement du travail de thèse devant le comité).

● Points forts :

- Très bonne gouvernance. L'implication des responsables, à tous les niveaux, apparaît efficace. L'arrêté du 7 août 2006 fait l'objet d'une interprétation élégante et innovante (désignation de chargés de mission dans le domaine des relations internationales et dans le domaine de l'insertion professionnelle, mise en place d'un bureau de direction, etc.).
- Bonne intégration entre politique de l'école doctorale et laboratoires.
- Suivi structuré des doctorants.
- Offre de formation remarquable très appréciée des doctorants.
- Politique active de recherche de financement de thèse (43 % de thèses financées, dont un nombre important de CIFRE, et implication des organismes de recherche IRD, INRA, CEMAGREF).
- Bonne implantation dans la politique de site (partenariats, financements, etc.).

- Points faibles :

- Ouverture internationale qui pourrait être améliorée ;
- L'établissement et/ou l'UFR n'ont pas, jusqu'à présent, consacré de moyens humains suffisants et pérennes eu égard à la qualité de l'école doctorale (secrétariat assuré par une personne en vacation).

Notation



- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A+
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : A+
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : A

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A+

- Recommandations pour l'établissement :

Afin d'en assurer la pérennité, l'établissement devrait affecter les moyens humains suffisants en nombre et en niveau pour une gestion effective de cette école doctorale en adéquation avec sa qualité remarquable. Par ailleurs, le PRES en formation devrait favoriser le suivi de l'insertion professionnelle des doctorants, qui faute de moyens ciblés, reste embryonnaire.

Avis détaillé



- Administration et moyens de l'ED :

Les moyens financiers (environ 56000 €) attribués à l'école doctorale sont satisfaisants. Le secrétariat de l'école doctorale est assuré par du personnel vacataire (une personne à plein temps sur 10 mois). La qualité du dossier préparé témoigne de l'efficacité et de l'implication des personnels de gestion, mais le maintien d'une telle qualité sur le long terme nécessiterait de pouvoir disposer d'un emploi titulaire à temps plein.



- Bilan quantitatif :

Le bilan quantitatif est favorable (environ 31 thèses soutenues par an durant le quadriennal antérieur). Le taux d'abandon est faible (10 %). La durée des thèses est de 50 mois, ce qui semble tout à fait raisonnable.

- Encadrement et suivi :

L'encadrement et le suivi des thèses font l'objet d'une organisation appréciée des doctorants : au niveau de chaque laboratoire, la commission des thèses se prononce sur l'adéquation des sujets de thèses avec la politique scientifique du laboratoire, et des comités de thèse assurent le suivi des doctorants (présentation de l'avancement des travaux). Le taux d'encadrement est correct (3,2 par HDR actif), avec une dispersion certaine (neuf HDR encadrent plus de cinq thèses).

- Financement des thèses :

Le taux de thèses financées (43 %) est tout à fait convenable, pour les champs disciplinaires concernés. La recherche de financements complémentaires (au-delà des allocations ministérielles) porte ses fruits (11 CIFRE, par exemple).

- Formation :

L'offre de formation spécifique à l'ED 231 (16 modules), orientée sur les méthodologies de la recherche et l'acquisition de la maîtrise des outils propres à l'économiste ou au gestionnaire, est indéniablement un point fort de celle-ci. Elle s'est renforcée et améliorée au cours du temps, et devrait être soutenue par l'établissement.

- Ouverture nationale et internationale :

Le taux de recrutement extérieur de doctorants est important (30 %). En revanche, l'ouverture internationale (dans les programmes de formation en particulier) n'a pas une ampleur en résonance avec la qualité globale de l'école doctorale.

- Projet :

Le projet prolonge un mode de fonctionnement très satisfaisant, en appui sur une restructuration des laboratoires (en gestion notamment) qui améliore la cohérence des objectifs scientifiques. Le conseil de l'école doctoral reste attentif à la question de l'insertion professionnelle des doctorants, dont le suivi devrait s'améliorer.